

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 15 octobre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*); BILLAUX Béatrice; BOUCHER Gaëlle; BOUILLENNEC Rachel; BOULANGER Servane; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; DUPONT Frédéric; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GOUDALLIER Benoît; GRAEBER Sophie; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVÉ Gildas; JOBIC Cyril; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe; KERHERVÉ Guy; LE BARS Yannick; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Yannick; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (*suppléant*); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*); THOMAS David (*suppléant*); SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à CLEC'H Vincent; GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Claudine; GOUAULT Jacky à BOUCHER Gaëlle; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph; LE BIANIC Yvon à LE MEAUX Vincent; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie; LE FOLL Marie-Françoise à LE COTTON Anne; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel; LE SAOUT Aurélie à GUILLOU Rémy; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques; MOZER Florence à ROLLAND Paul; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick; RASLE-ROCHE Morgan à CHAPPÉ Fanny; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; GAUTIER Guy; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; LE VAILLANT Gilbert; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	64
Procurations	15
Votants	79
Absents	09

DEL2024-11-246

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX À L'ASSOCIATION MAISON DE L'ARGOAT

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil d'Agglomération, de l'élection du Président, des Vice-président(e)s et conseiller(e)s délégué(e)s du 15 juillet 2020 ;

Considérant que la première orientation du projet de territoire défini par Guingamp-Paimpol Agglomération pour 2030 est d'« Être créatif et productif - Agir pour une terre créative et productive de valeurs ajoutées » ;

Considérant que dans le cadre de son programme local de prévention des déchets et sa « Trajectoire Zéro Déchet », Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite favoriser et promouvoir le réemploi sur son territoire, afin de réduire la production de déchets et notamment le flux d'encombrants ;

Considérant que la Maison de l'Argoat, association ancrée sur le territoire de l'Agglomération, œuvre dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique en gérant des structures qui visent à l'insertion par le logement, le travail, la santé, la formation, et, plus largement, par des activités sociales et éducatives ;

Considérant que la Maison de l'Argoat dispose d'une boutique solidaire à Guingamp où les objets issus des dons de particuliers sont revalorisés et vendus à petit prix ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite promouvoir l'insertion professionnelle et encourager les initiatives permettant le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées ;

Considérant l'intégration dans l'offre d'accueil des entreprises et des associations de l'entrepôt Mazéas situé 4 rue St Julien et 2 impasse Rouget de l'Isle à Guingamp (22200) ;

Considérant que les éventuels frais relatifs à la mise à disposition de l'entrepôt Mazéas situé 4 rue Saint-Julien et 2 impasse Rouget de l'Isle à Guingamp (22200) seront répercutés sur le Budget Annexe Ateliers Relais ;

Considérant le projet de convention de mise à disposition gratuite annexé aux présentes ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la mise à disposition gratuite, d'une durée de 1 an avec tacite reconduction, de l'entrepôt Mazéas, situé au 4 rue Saint-Julien et 2 impasse Rouget de l'Isle - 22200 GUINGAMP, à destination de l'association Maison de l'Argoat, sans préjuger de la solution définitive quant au lieu dans lequel s'établira durablement la recyclerie ;
- Donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Michel LE CALVEZ